



Montréal, le 17 décembre 2004

Par courrier

Madame Laureine Ouellet
33, Route 132
Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec)
G0J 2H0

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Madame

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 23 novembre dernier à votre députée relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Eric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Mont-Joli, le 23 novembre 2004

Madame Danielle Doyer, députée de la Matapédia
1506, boul. Jacques-Cartier, bureau 2
Mont-Joli (Québec) G5H 2V4

Télécopieur : (418) 775-6267

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

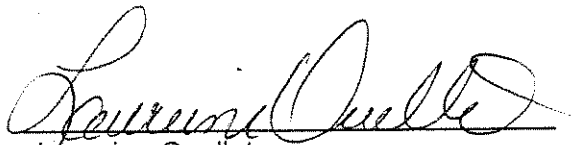
Madame,

En tant que citoyenNE, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux (2) ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyenNes.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits record s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyenNE, Madame, la députée, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État soit offrir l'électricité à tous les QuébécoisEs au moindre coût.

Solidaire et en colère,



Laureine Ouellet
33 route 132
Sainte-Angèle-de-Mérici Qc
G0J 2H0

c.c. : Monsieur Mario Thibodeau
Régie de l'Énergie, 800, Place Victoria, bureau 2.55, Montréal Qc
H4Z 1A2
Télécopieur : (514) 864-1779